



Commune de
COLOMBY-ANGUERNY



n ° 180
30 décembre 2024

Jean-Luc GUILLOUARD, maire
les élus du conseil municipal,
les agents des services communaux
vous adressent

leurs
Meilleurs Vœux | **2025**

et vous convient à la cérémonie des vœux
le samedi 11 janvier 2025 à 11h
à la Grange aux Dîmes

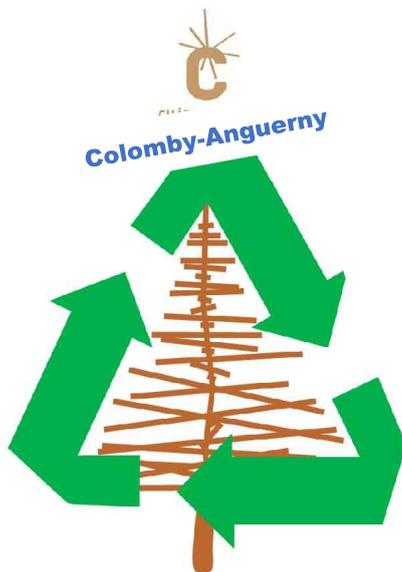
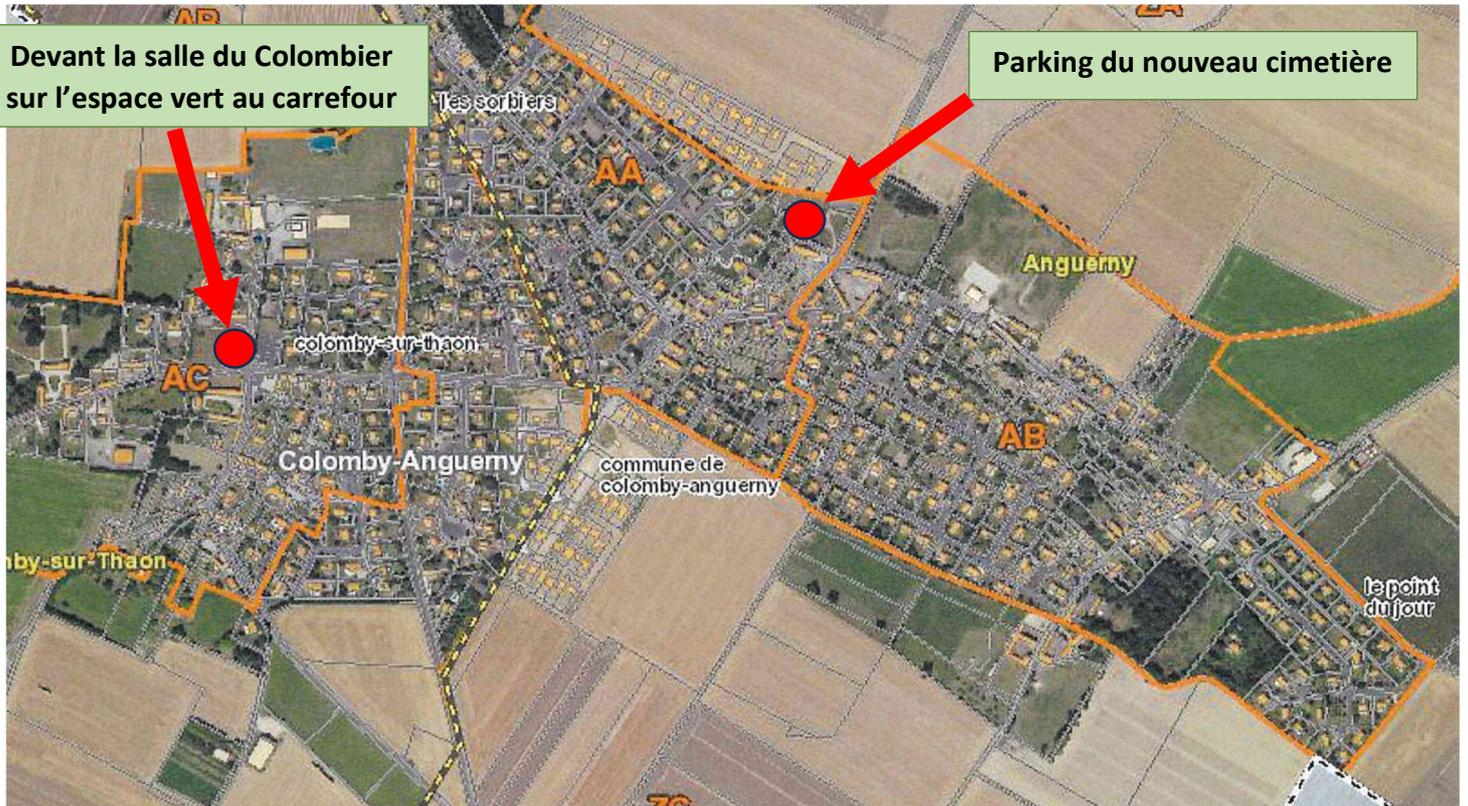


Mairie de Colomby-Anguerny



Collecte des sapins de Noël

Merci de ne pas envelopper votre sapin dans un emballage plastique (broyage)



**RECYCLER VOTRE
SAPIN**

2 points de dépôt

Voir carte au-dessus

du 2 au 16 janvier



La randonnée de janvier est déplacée de Grandcamp-Maisy à Merville, car aucun restaurant n'est disponible à Grandcamp-Maisy.

Vous aurez des précisions supplémentaires lorsque la reconnaissance sera finalisée (vers le 7 janvier).

Les réflexes déchèteries

Nos agents vous accueillent et vous conseillent !

1. Je trie mes déchets avant de partir
2. Je vérifie les horaires d'ouvertures
3. Je vérifie les déchets acceptés

Déchets acceptés



4. Je ne récupère aucun déchet déjà déposé en déchèterie
5. Je roule au pas et je suis vigilant aux autres

Astuce!

Vos objets peuvent être réutilisés ou donnés avant d'être jetés ? Pensez-y !

Nouveaux horaires des déchèteries, à compter du 1^{er} janvier 2025

Horaires des déchèteries

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

	Luc-sur-Mer rue A. Lemarchand	Saint-Aubin-sur-Mer route de Tailleville	Courseulles-sur-Mer route de Reviars
Lundi	9h-12h / 13h-18h	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	13h-18h	9h-12h / 13h-18h
Mercredi	9h-12h / 13h-18h	FERMÉ	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ	13h-18h	9h-12h / 13h-18h
Vendredi	9h-12h / 13h-18h	13h-18h	9h-12h / 13h-18h
Samedi	9h-12h / 13h-18h	9h-12h / 13h-18h	9h-12h / 13h-18h

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

	Luc-sur-Mer rue A. Lemarchand	Saint-Aubin-sur-Mer route de Tailleville	Courseulles-sur-Mer route de Reviars
Lundi	9h-12h / 13h-17h	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	13h-17h	9h-12h / 13h-17h
Mercredi	9h-12h / 13h-17h	FERMÉ	FERMÉ
Jeudi	FERMÉ	13h-17h	9h-12h / 13h-17h
Vendredi	9h-12h / 13h-17h	13h-17h	9h-12h / 13h-17h
Samedi	9h-12h / 13h-17h	9h-12h / 13h-17h	9h-12h / 13h-17h

Ces horaires sont valables à compter du 1^{er} janvier 2025.

- Carte d'accès déchèterie obligatoire (1 carte par foyer) : demande gratuite en ligne sur coeurdenacre.fr. Coût de 10 euros en cas de perte.
- Dépôts acceptés jusqu'à 10 minutes avant la fermeture.
- 2 m³ maximum sauf autorisation spéciale sur demande à C2N (contact au verso).

Caen, le 14 octobre 2024

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Soucieux de favoriser la qualité de vie des personnes âgées et en situation de handicap souhaitant demeurer chez elles le plus longtemps possible, le département du Calvados a entendu moderniser son offre de services et l'étoffer afin de faciliter le quotidien des intéressés en luttant contre les effets de la perte d'autonomie. C'est dans ce cadre qu'en 2019, la **téléassistance départementale**, confiée à VITARIS, est venue supplanter un système obsolète ne répondant plus aux attentes des abonnés.

Cette offre a rencontré **un franc succès** au vu d'un **coût particulièrement attractif sans avoir à transiger sur un niveau de qualité élevé.**

A la suite des procédures de renouvellement, une nouvelle délégation de service public est confiée à VITARIS et est marquée par **deux évolutions notables** :

- dorénavant, **le détecteur de chute est inclus dans l'offre de base, et ce, sans évolution du tarif qui s'établit à 10 € ;**
- **un second modèle de boîte à clé qui se fixe comme un cadenas**, sera maintenant proposé afin que les demandeurs qui n'obtiennent pas de leur bailleur l'autorisation de percer des trous pour installer la boîte à clé « standard », ne soient pas pénalisés.

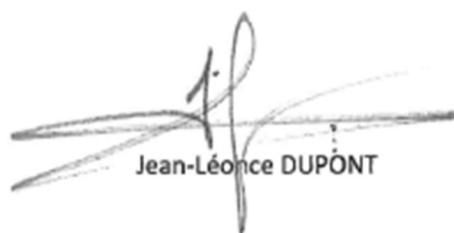
Les bénéficiaires pourront par ailleurs, s'ils le souhaitent, souscrire à des options innovantes (bouton SOS géo localisé, transmetteur de dernière génération, coussin ergonomique, tablette sénior...) qui ne figuraient pas dans le contrat précédent.

Un flyer de présentation est en cours d'élaboration ; je ne manquerai pas de revenir vers vous dès qu'il sera finalisé afin de vous le communiquer.

Nous savons pouvoir compter sur chacun d'entre vous et vos équipes pour continuer de promouvoir ce dispositif qui rend pleinement satisfaction et vous en remercions par avance.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

En cordialité



Jean-Léonce DUPONT

**Vous trouverez les informations de
« Vivre chez soi en toute sécurité »
en pièce jointe**